



Le 20 mai 2020

**Mesdames et Messieurs
Les Conseillers Municipaux**

Affaire suivie par :
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

OBJET : CONVOCATION À LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Cher(e)s Collègue(s),

En application des articles L2121.10 et L2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'article 10 de l'ordonnance du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19, je vous demande de bien vouloir assister à la réunion du Conseil municipal qui se tiendra en présentiel, sans public, avec retransmission des débats en direct, le :


04/06/2020 à 18:30, salle du Conseil


Je vous prie de trouver ci-joint l'ordre du jour, les notes de synthèses et les projets de délibérations.

Je compte sur votre présence.

Croyez cher(e)s Collègue(s), en l'expression de ma cordiale considération.

Le Maire,
Conseiller départemental


Jérôme GUYARD



Rappel : les documents présentés dans ce dossier sont consultables en mairie aux heures d'ouverture.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04/06/2020

ORDRE DU JOUR

- Adoption du Procès-Verbal de la séance du 24 février 2020
- Rendu des décisions du Maire
- Rendu des demandes de Déclaration d'Intention d'Aliéner

DÉLIBÉRATION N° 1

RAPPORTEUR : FRANÇOISE MEGRET

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2020

DÉLIBÉRATION N° 2

RAPPORTEUR : FRANÇOISE MEGRET

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DE L'ANNÉE 2020

DÉLIBÉRATION N° 3

RAPPORTEUR : FRANÇOISE MEGRET

BUDGET PRIMITIF /BUDGET PRINCIPAL VILLE - EXERCICE 2020

DÉLIBÉRATION N° 4

RAPPORTEUR : FRANÇOISE MEGRET

BUDGET PRIMITIF CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ - EXERCICE 2020

DÉLIBÉRATION N° 5

RAPPORTEUR : FRANÇOISE MEGRET

BUDGET PRIMITIF ZAC BORDS DE SEINE - EXERCICE 2020

DÉLIBÉRATION N° 6

RAPPORTEUR : FRANÇOISE MEGRET

ADOPTION DES TARIFS ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

DÉLIBÉRATION N° 7

RAPPORTEUR : FRANÇOISE MEGRET

MAINTIEN À TITRE EXCEPTIONNEL DU RÉGIME INDEMNITAIRE POUR LES AGENTS PLACÉS EN CONGÉ DE MALADIE ORDINAIRE AU TITRE DU CORONAVIRUS PENDANT LA PÉRIODE D'URGENCE SANITAIRE